

L'hon. M. Sharp: De manière générale, et je sais que le ministre des Finances sera d'accord avec moi, nous voudrions que ces problèmes soient résolus au sein d'une économie en expansion et non point en récession. En d'autres termes, nous voudrions que le problème d'excédent commercial vis-à-vis des États-Unis soit réglé par un développement du commerce qui permettrait une augmentation de nos importations correspondant à l'augmentation de la demande au Canada. C'est dans ce cadre que nous aimerions voir le problème résolu. Quant aux secteurs précis auxquels vous faites allusion, je crois que les États-Unis n'ont pas indiqué les sujets qu'ils voudraient aborder.

LA POSSIBILITÉ DE MESURES AMÉRICAINES DE RÉTORSION CONTRE LA LOI DE SOUTIEN DE L'EMPLOI

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 21 octobre, des bruits ont couru à Washington selon lesquels un fonctionnaire du gouvernement américain aurait déclaré que le gouvernement canadien avait été informé que des droits compensatoires seraient imposés sélectivement aux industries si les sociétés américaines se plaignaient de l'aide accordée aux industries canadiennes en vertu de la loi de soutien de l'emploi, qui comporte un montant de 80 millions de dollars. Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si ce renseignement lui a été donné par l'intermédiaire de l'ambassade du Canada à Washington ou par l'ambassade des États-Unis à Ottawa.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. Ce renseignement n'a pas été communiqué au gouvernement canadien à quelque niveau que ce soit.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence donnera tout d'abord la parole au chef de l'opposition, puis à l'honorable député de Témiscamingue. Le premier tour de questions n'est pas encore terminé et nous débattons depuis 15 minutes.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de l'allusion faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aux mesures unilatérales, aux positions à prendre et ainsi de suite, j'aimerais demander si le gouvernement du Canada est habilité à décider unilatéralement de rompre un accord avec le Fonds monétaire international en ce qui a trait au flottement de notre dollar et à la protestation quant à la mesure unilatérale adoptée par les États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire de l'honorable député me semble plutôt prêter à la discussion.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES— DISPONIBILITÉ DES FORMULES DE DEMANDE

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Il a déposé aujourd'hui le programme des initiatives locales. Est-ce que ces formules de demande sont présentement arrivées aux divers bureaux d'immigration et de main-d'œuvre à travers tout le Canada?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ces formules ont été envoyées à tous les bureaux de la main-d'œuvre. Il se peut qu'un grand nombre d'entre eux aient reçu aujourd'hui même les formules de demande relatives au programme local d'initiatives, les autres devraient les recevoir à très bref délai. En ce qui concerne les municipalités, les coordinateurs de chaque province doivent envoyer directement ces formulaires de demande aux municipalités de leur région, ce qui comprend également les territoires.

* * *

LES FINANCES

LES MESURES DE SOUTIEN DU DOLLAR CANADIEN

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a répondu lundi que le ministère des Finances avait pris des mesures pour soutenir le dollar canadien sur le marché au cours de la semaine passée. Pourrait-il nous dire maintenant s'il peut assurer les autorités des États-Unis que le dollar canadien flotte librement et ne va donc pas à l'encontre des conditions posées par les États-Unis pour l'application de la surtaxe?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Eh bien, monsieur l'Orateur, ce n'est pas la réponse que j'ai donnée.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, le ministre a indiqué que le gouvernement avait pris des mesures afin de modifier la valeur du dollar canadien et de le maintenir au-dessous du pair par rapport au dollar américain. Si ce n'est pas là une mesure prise par le gouvernement qu'est-ce?

L'hon. M. Benson: Je n'ai rien dit dans ce sens, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ANNONCE DE MESURES DE RELANCE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme suite au discours que le ministre de l'Industrie et du Commerce a prononcé le 18 octobre devant un auditoire à Montebello, au Québec, et au cours duquel il a annoncé que le gouvernement songeait actuellement à prendre—selon ses propos mêmes—une série de mesures exceptionnelles visant à soutenir l'économie du Canada, pourrions-nous savoir à quelle date le gouvernement compte annoncer ces mesures?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a ici une question de dates. Le ministre avait peut-être rédigé son discours avant la déclaration du ministre des Finances à la Chambre.